



Extrait du Stop ! Linky, Non Merci !

<https://stoplinkynonmerci.org/?Nieme-tentative-d-intimidation-d-ENEDIS-pour-imposer-les-compteurs-Linky-chez>

Nième tentative d'intimidation d'ENEDIS pour imposer les compteurs Linky chez les opposants à ce compteur

- Outils Refus Linky -
Date de mise en ligne : lundi 6 mars 2017

Copyright © Stop ! Linky, Non Merci ! - Tous droits réservés

ENEDIS et leurs avocats ont bien compris que la plupart des gens qui ont des compteurs à l'intérieur de leur habitation pensent qu'ils sont LEGALEMENT en TORT de refuser LINKY et croient que les [allégations d'ENEDIS](#) sont validées par des textes de loi bien établis et fiables.

[Il n'en est rien !](#) L'aplomb avec lequel sont énoncées un certain nombre d'[informations mensongères](#) ne les transforme pas pour autant en vérités sauf pour les plus naïfs et les plus crédules d'entre nous.

En creusant un peu, on découvre rapidement que tout a été fait à l'envers dans ce projet de compteurs auxquels on tente maladroitement d'accoler l'adjectif "intelligents" ou "communicants" comme s'il s'agissait de transformer ces compteurs en un produit marketing appétissant.

On installe ! On verra après les problèmes que cela pose telles que la modification unilatérale des contrats de distribution d'électricité, la mise en danger des consommateurs, les incompatibilités avec certains appareils électriques ou installations, l'augmentation des factures d'électricité, la sécurité, etc. En tout état de cause, nous n'avons pas été consulté sur ce projet qui vient installer un matériel de contrôle intrusif lui-même consommateur d'énergie, au coeur de nos vies et nous fait passer en quelques minutes du statut d'abonnés à un service public au statut de clients chargés d'alimenter d'immenses bases de données à usage marketing.

Placé face à l'insistance des installateurs Linky et pris au dépourvu, beaucoup d'entre nous risquent de céder au chantage à la coupure d'électricité et autres menaces et d'accepter ainsi contre leur gré l'installation de ce compteur présentant de nombreux inconvénients et dangers pour l'utilisateur.

Dans cette situation, il est plus que jamais nécessaire de se souvenir que [la loi vous protège](#) et que personne ne peut entrer de force chez vous et que par ailleurs, c'est ENEDIS qui à terme se retrouvera très certainement en [incertitude juridique](#) sur la validité de l'installation de ce compteur et pas vous !

Souvenez-vous qu'ENEDIS n'est pas l'ETAT et que par ailleurs, les communes restent légalement responsables de ces compteurs même si elles en ont délégué la gestion à des syndicats d'électricité ou autres groupements.

ENEDIS par les pressions intolérables qu'il fait peser sur les consommateurs par l'intermédiaire de ses installateurs et de [courriers visant à priver le consommateur de ses droits](#) se retrouve ainsi manifestement dans une situation d'**abus de pouvoir** que nous devons tous dénoncer *avec fermeté*.

C'est pourquoi, outre la fermeté de votre refus par rapport au discours d'intimidation relayé par les [courriers d'ENEDIS](#) et la [voix des installateurs Linky](#), il vous faut lire attentivement les documents que vous trouverez annexés

à cet article ou en téléchargement ici :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/docs-particuliers-anti-linky.htm>

et par ailleurs exercer votre droit de refus par **lettre de refus avec SIGNIFICATION par HUISSIER** à l'aide du [document ci-joint mis à votre disposition](#).

Par ailleurs, nous vous encourageons instamment à faire aboutir votre refus en prenant les dispositions suivantes :

1. Décodez le jargon du courrier ENEDIS (Février 2017) en lisant les [commentaires d'Eric MERELLE](#)
2. Rappelez-vous vos droits en consultant le document [Note Linky - PARTICULIERS.pdf](#) et en lisant la lettre ouverte à ENEDIS rédigée ici : <https://www.change.org/p/lettre-ouverte-a-enedis>
3. Envoyez votre **lettre de refus avec SIGNIFICATION par Huissier** en vous servant du document : [100-SCL-ProcédureDeRefusDuCompteurLinky.pdf](#) pour sa mise en oeuvre et du document [144-scl-signification prete a l emploi pour linky.pdf](#) pour sa rédaction.
4. Rapprochez-vous d'un collectif en consultant : <https://collectifs.stoplinskyonmerci.org>
5. Adhérez à l'association de défense des usagers refusant Linky.
Envoyez votre demande à Jacques SIORAT : [Association Nationale Anti Linky](#) Les adhérents pourront bénéficier d'aide supplémentaire personnalisée !
6. Lorsque vous demandez de l'aide, précisez votre nom, votre adresse, votre téléphone, votre email, les démarches que vous avez faites pour refuser Linky et joignez votre dernière facture d'électricité.
7. Déclarez tout incident sur la plateforme de collecte des incidents : <https://incidents.stoplinskyonmerci.org>
8. Ne lâchez-rien ! Vous êtes dans votre droit !

Tous à la manifestation du 22 mars 2017 :

RASSEMBLEMENT NATIONAL STOP-LINKY

(et autres compteurs communicants)

Mercredi 22 mars 2017 de 11h30 à 15h
devant la maison de la Radio à Paris
(116 av du Pdt Kennedy)



Seule, une action collective permettra à terme le retrait général et définitif de ces compteurs comme d'autres populations l'ont déjà obtenu. En attendant, chacun(e) doit agir pour lui-même sachant que chaque action individuelle soutient un combat collectif.

[>](IMG/pdf/100-scl-proce_durederefusducompteurlinky.pdf "PDF - 252.9 ko")

Lettre de refus du compteur Linky AVEC SOMMATION PAR HUISSIER <a

Exemples de Courriers d'intimidation ENEDIS



Note juridique du cabinet ARTEMISIA



À l'intention des poseurs Linky



Violation du domicile : Articles 226-4, 432-8



Commentaires Eric MERELLE à propos du courrier ENEDIS Février 2017

Refus Linky avec SIGNIFICATION par Huissier prêt à l'emploi Refus de l'installation du Compteur Intelligent LINKY et de tout dispositif complémentaire